

# Communiqué de presse

26 mai 2023

## Palmarès de la 11<sup>e</sup> édition du Concours vidéo « De l'école au travail : à vous de filmer ! »

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a organisé la 11<sup>e</sup> édition du concours « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA). Réalisé en partenariat avec la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole), ce concours a été lancé en octobre dernier sous le parrainage des ministères chargés de l'Education nationale et de l'Agriculture. Le palmarès a été dévoilé aujourd'hui lors d'une cérémonie organisée au siège de l'INRS à Paris.



L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes en formation aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel. Depuis la création du concours, plus de 900 vidéos ont été conçues par des établissements de formation. Pour cette édition du concours, c'est plus de 120 vidéos qui ont été proposées sur la page [Dailymotion](#), soit la participation la plus importante dans l'histoire de ce concours mis en place par l'INRS en 2012.

Cette année, le jury, composé de représentants de l'Education nationale, de la CCMSA et de la branche Accidents du travail / Maladies professionnelles de la Sécurité sociale<sup>1</sup>, a distingué quatre productions :



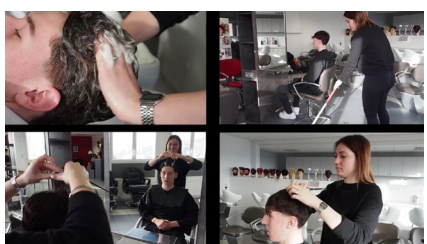
Le **1<sup>er</sup> prix** a été décerné au film [\(E\)-lève toi](#) réalisé par quatre apprentis du CAP tailleur de pierre du CFA des Compagnons du Devoir, à Baillargues (Hérault). Il évoque les mesures permettant d'éviter les accidents liés à la manipulation de blocs de pierre.



Le **2<sup>e</sup> prix** a récompensé la vidéo [Si tu veux aller plus loin, pense aux 3 points](#) réalisée par une classe du lycée agricole de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Elle traite des chutes lors des descentes de tracteur : « *D'après la MSA, 40 % des accidents du travail de notre secteur sont dus à des mauvaises postures lors de ces descentes.* » souligne Sébastien Travert, enseignant de sciences et technologies des équipements agricoles.



Le **3<sup>e</sup> prix** a été décerné aux jeunes élèves de SEGPA du collège Guy Mareschal d'Amiens (Somme), pour [Un accident est vite arrivé](#). « *Ce sont des 5e, 4e, et 3e, âgés de douze à quinze ans, qui ont écrit les saynètes de la vidéo. Ils ont également filmé et pris le son. Certains ont joué et j'ai pris en charge le montage.* » précise Anthony Collot, leur professeur d'enseignement professionnel.



Le **prix Coup de cœur du jury** a été attribué au court-métrage [Bref... les a priori](#) qui traite des préjugés dans le secteur de la coiffure. Si les scènes ont été proposées par les formateurs du CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Rodez (Aveyron), les apprentis ont souhaité les écrire eux-mêmes, en enregistrant des conversations lors des pauses, pour être au plus près de la réalité d'un salon de coiffure.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des élèves, apprentis et enseignants qui ont été très nombreux à participer à cette édition et qui proposent des productions toujours plus originales sur la prévention des risques professionnels.

#### Pour en savoir plus :

- Retrouvez l'ensemble des films sur la [chaîne YouTube](#) de l'INRS.

---

**A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).** De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche,

---

<sup>1</sup> L'Assurance maladie – Risques professionnels, l'INRS, les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (Cramif) et les Caisses générales de Sécurité sociale (CGSS).

assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 579 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (370 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

**Contact presse : Marie-Eva PLANCHARD** - 01 40 44 14 40 - [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)

**A propos de la MSA** : La MSA est le deuxième régime de protection sociale en France, avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires. La MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et de leurs ayants droit (exploitants, salariés et élèves de l'enseignement agricole). Elle assure le versement de toutes les prestations sur les cinq branches de la sécurité sociale mais également le recouvrement des cotisations, y compris d'assurance chômage et de retraite complémentaire. La MSA dispose d'un lien privilégié avec ses adhérents, incarné par 13 760 délégués bénévoles élus par eux et parmi eux, pour les représenter durant cinq ans. Dotée de 267 médecins du travail, 175 infirmiers en santé au travail et 238 conseillers en prévention sur l'ensemble du territoire français ainsi que de 32 collaborateurs, elle prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels. A ce titre, elle déploie un plan national en santé sécurité au travail (2021-25) décliné autour de trois orientations majeures : agir pour préserver la santé au travail dès la formation des plus jeunes, accompagner les projets et les transitions liés aux évolutions du monde agricole et co-construire les actions avec tous les acteurs.

---